



*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

Pour diffusion immédiate  
Le mardi 8 février 2005

## COMMUNIQUÉ

### ***L'instruction et l'expérience des immigrants acquises à l'étranger sont dévalorisées au Canada***

***Les gouvernements devront faire preuve de leadership pour affronter certaines des causes de ce problème, en particulier celles qui découlent de défaillances du marché***

**Montréal** – Le Canada continue d'accueillir à tous les ans un grand nombre d'immigrants, la plupart provenant maintenant de pays non européens mais leur instruction et leur expérience acquises à l'étranger ne sont pas estimées à leur juste valeur, selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org).

L'étude révèle que, du point de vue de la rémunération du travail, une année d'expérience acquise à l'étranger ne vaut qu'environ le tiers d'une année d'expérience acquise au Canada. Quant à l'instruction acquise à l'étranger, elle ne vaut, en termes de revenus du travail, que 70 % de la scolarité complétée au Canada.

D'après les auteurs, Ross Finnie (Université Queen's), Naomi Alboim (Université Queen's) et Ronald Meng (Université de Windsor), il est très important de tenir compte de l'origine de l'instruction et de l'expérience des immigrants pour mieux comprendre comment ils réussissent ou non leur intégration économique sur le marché du travail canadien. Les trois chercheurs constatent, par exemple, que lorsque les immigrants ajoutent une formation canadienne à celle qu'ils ont obtenue à l'étranger, cette dernière s'en trouve valorisée sur le marché du travail canadien. Par ailleurs, ils ne trouvent aucune preuve à l'appui d'une dévalorisation de l'instruction et de l'expérience acquises par les immigrants au Canada après leur arrivée.

Les résultats de l'étude indiquent qu'il est important pour les gouvernements d'aider à surmonter les problèmes d'information qu'éprouvent les employeurs canadiens quand vient le temps d'évaluer la valeur de l'expérience de travail ou de l'instruction acquises à l'étranger.

Dans leur examen des options de politiques plus spécifiques, les auteurs portent leur attention sur trois éléments : les diplômes, les compétences professionnelles et les aptitudes linguistiques.

Ils réclament des pouvoirs publics qu'ils fassent preuve de plus de leadership et accentuent leurs interventions pour :

- aider à renforcer l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes, l'organisme qui réunit les différents services d'évaluation canadiens ;
- mettre en place des mesures d'incitation pour encourager les établissements d'enseignement postsecondaires, les organes de réglementation et les employeurs à élaborer et utiliser des outils d'évaluation basés sur les compétences;
- mettre en place des mesures incitatives pour encourager les conseils sectoriels d'employeurs et les organes de réglementation professionnels à mettre au point des tests de langue adaptés à leurs secteurs respectifs; et
- créer des programmes de formation-relais destinés à combler les carences en matière de profil de compétences.

Les auteurs concluent que tous les intervenants doivent collaborer pour s'attaquer efficacement à cette question complexe. Ils invitent les trois paliers de gouvernement, les établissements d'enseignement, les employeurs, les syndicats, les organes de réglementation et les services d'évaluation des diplômes, ainsi que les immigrants qualifiés et les associations qui les représentent, à mettre en commun leur expérience, leurs connaissances et leurs ressources afin d'apporter une solution à ce problème.

« The Discounting of Immigrants' Skills in Canada: Evidence and Policy Recommendations » est le plus récent cahier *Choix* qui paraît dans la série Politique de l'immigration de l'IRPP. L'étude est maintenant disponible en ligne, en format Adobe (.pdf), sur le site Web de l'Institut au [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

- 30 -

Prière de contacter l'IRPP pour toute précision ou demande d'entrevue.

Veillez noter que vous pouvez recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Web au [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) est un organisme à but non lucratif national et indépendant situé à Montréal.

#### **Renseignements :**

Jasmine Sharma ([jsharma@irpp.org](mailto:jsharma@irpp.org))  
 Directrice des communications et des relations publiques (IRPP.org)  
 Bureau: (514) 985-2461, poste 324 ou Cellulaire: (514) 235-8308